

Après la formation de cette compagnie, le gouvernement de Québec m'a fait l'honneur de me choisir comme l'un des directeurs qui le représentaient dans cette compagnie. Outre l'intérêt que je portais à l'entreprise comme membre du gouvernement, j'étais, de plus grandement intéressé dans la construction de ce chemin de fer comme propriétaire de la ville de Montréal et aussi comme député à la Législature Locale, du comté des Deux-Montagnes que devait traverser le chemin en perspective. J'ai aussi pris une part active en m'unissant à mes amis pour pousser les citoyens de Montréal à souscrire le million de dollars qui était demandé pour cette grande entreprise. La question de l'établissement d'une gare dans ou près des limites de la ville de Montréal était regardé comme une question d'importance vitale pour la ville aussi bien que pour la province de Québec. En vue d'assurer le succès du chemin de fer, nous nous sommes adressés à Sir Hugh Allan, au titre de grand financier et d'homme d'influence dans notre province, espérant obtenir un résultat plus facile et plus certain. Les choses en étaient là, lorsque la question du chemin de fer du Pacifique fut soulevée comme une question politique importante pour la Confédération. J'ai travaillé conjointement avec mes amis à unir cette grande voie ferrée au chemin de fer de Colonisation du Nord, à faire passer son tracé dans la province de Québec, et établir sa gare dans ou aux environs de la ville de Montréal. C'est alors que j'ai favorisé le chemin du Pacifique, et cela dans le but d'assurer le succès du chemin de fer de Colonisation du Nord. Mes relations avec Sir Hugh Allan ont été dans ce sens.

Et ce fut également dans le même but que mon nom a été publié comme l'un des directeurs provisoires dans l'acte de 1872, concernant le chemin de fer canadien du Pacifique ; et relativement à la publication de mon nom dans l'acte d'incorporation, je puis dire que je n'en ai su quelque chose qu'après que le Bill fut passé dans le Comité, et comme je l'ai dit d'abord, j'étais suffisamment favorable à l'entreprise pour ne pas m'y objecter, et je n'y ai fait aucune objection.

Ce projet de loi est basé sur la 35^{me} Vict., chap. 73, et a été soumis à la discussion dans le mois de mai 1872. Je me suis alors rendu à Ottawa, non-seulement dans l'intérêt de la compagnie du chemin de Colonisation du Nord mais aussi dans le but de rencontrer mes collègues du gouvernement de Québec, les Hons. MM. Chauveau, Beaubien, Archambault et Irvine. Il y a eu à cette époque plusieurs assemblées du Conseil Exécutif de Québec, à Hull. Tel était alors l'intérêt que je prenais au chemin de fer du Pacifique, intérêt relatif et intimement lié au chemin de fer de Colonisation du Nord. Dans une conversation que j'ai eue avec Sir Hugh Allan en avril ou en mai 1872, ce monsieur m'a prié de ne rien négliger quant à ce qui concernait le chemin de fer de Colonisation du Nord. Il m'a aussi parlé des intérêts du parti conservateur à qui il attribuait en grande partie sa prospérité commerciale, et ne m'a pas caché que ce parti politique avait fait des efforts pour maintenir sa compagnie de vapeurs, et qu'il était convaincu que ce parti avait fait des sacrifices en sa faveur ou d'autres choses dans le même sens. Je n'ai pas manqué de lui dire que j'étais moi-même doublement intéressé dans le succès du chemin de fer de Colonisation du Nord dont il était président, soit au titre de membre du gouvernement de Québec, soit à celui de député du comté des Deux-Montagnes, et que je ferais tous mes efforts afin de faire traverser ce comté que je représentais par la ligne projetée.

L'aide que j'ai donné à Ottawa ou ailleurs à Sir Hugh Allan, relativement à la construction du chemin de fer du Pacifique, avait ce caractère qu'elle était un secours amical, et en cela j'agissais comme citoyen intéressé dans cette grande entreprise, et plus directement, comme je l'ai déjà dit, dans la construction du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Sir Hugh Allan, ni aucun autre, n'a jamais requis mes services comme avocat, ni comme procureur-général de la province de Québec (accusation que j'ai déjà niée) dans l'intérêt du chemin de fer du Pacifique.

J'ai donné l'aide dont je viens de parler à Sir Hugh Allan, parce que j'étais en relations avec Sir Hugh Allan comme directeur du chemin de fer de Colonisation du Nord. J'ajouterai que Sir Hugh Allan a paru m'honorer de sa confiance.

J'ai travaillé à persuader à mes amis de la Province de Québec qui étaient membres de la Chambre des Communes, de ne pas perdre de vue les intérêts de notre Province et de favoriser le chemin de fer de Colonisation du Nord, et si leur influence pouvait amener